



## **RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL AU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2020**

**Durant cette période, le Conseil :**

### **• A décidé**

- de participer aux travaux d'entretien suite aux importantes chutes d'arbres sur les terrains de la Bourgeoisie à raison de 50% ;
- d'accepter des demandes de remise d'impôts;
- de créer un groupe de travail pour s'atteler à la révision des règlements sur la gestion des eaux ;
- de passer des actes de défaut de biens en non-valeurs ;
- de nommer M. Tristan Jordan au poste de préposé à la culture des champs ;
- de donner une prolongation d'ouverture aux Arcades pour Carnaval ;
- de signer une convention avec la Paroisse concernant les travaux de réaménagement de l'ancien cimetière selon une clé de répartition ;
- d'adapter les tarifs de la garderie en accordant un rabais de 20% dès l'accueil du 3<sup>ème</sup> enfant
- d'établir des nouveaux contrats avec les transporteurs pour la déchetterie
- d'accepter la répartition cantonale des appels à contribution dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> correction du Rhône
- d'accepter la mutation de M. Michaël Morard au poste de concierge suite à la démission de M. Didier Marclay au 31 mars 2020 ;
- de participer à l'investissement de la piscine de Monthey. Un montant sera budgété lors de l'établissement du budget 2021 ;
- de renouveler la servitude avec Swissgrid pour 25 ans avec indemnisation ;
- de choisir le support qui accueillera les plaquettes ex-votos des défunts de l'ancien cimetière, adjugé à l'entreprise Metaled ;
- d'accorder pour R3 une zone de chantier supplémentaire sous le pont de la RC T37 ;
- de prendre des mesures concernant la pandémie du Covid19 ;
- d'engager un employé aux travaux publics, en remplacement de M. Michaël Morard ;
- d'attribuer la gestion des immeubles communaux à la gérance Künzle ;
- d'adjuger les travaux pour la déchetterie en ce qui concerne la pose d'un filet de protection à double torsion ainsi que la pose de panneaux signalétiques ;
- de soutenir la Fédération des communes valaisannes et l'union des villes valaisannes concernant un référendum sur la loi fiscale
- d'annuler le pass'séniors du 3 juin prochain ainsi que le passeport-vacances 2020 ;
- d'engager Mme Eline Schnorhk comme enseignante en 3-4h
- de participer financièrement à l'achat d'un tracteur pour le triage Cime de l'Est

### **• A pris connaissance**

- du nouveau périmètre intercommunal dans le cadre du projet de la Futurostep ;
- de la consultation de la loi sur la promotion culture ;
- du nouveau règlement intercommunal du feu ;
- de l'expertise cantonale sur la RC 302 – abaissement de la vitesse au centre du village ;

• **A traité les demandes d'autorisation de construire de compétence communale suivantes**

- Lechtaler Anja – parcelle N° 950 - agrandissement d'une maison existante ;
- Famsa : aménagement d'un sentier pédestre / mesures de compensation environnementale de la carrière mesure M21.2, parcelles N° 191, 273, 274, 277, 1580, 1631, 1904, 2046, 2054.
- Rougemont Charly, parcelle N° 1797 pour la pose de panneaux solaires.
- Nissille Christophe, parcelle N° 1264 pour la construction d'une pergola.
- Paroisse de Massongex, parcelle N° 119 pour les aménagements extérieurs autour de l'église et garde-corps devant l'église afin de ne pas défigurer la perspective du bâtiment.
- Perrin Guy, parcelles N° 607, 608, 1916, 1915, 1914, 588 et 470 pour la construction d'un rural en stabulation libre.
- Villas AFM, parcelle N° 1607, présentation choix des couleurs : noir pour la couverture et les stores, RAL 7016 et blanc pour les façades NCS S 1502-8.
- Nickel Thérèse, parcelle N° 1611, présentation choix des couleurs : façades blanches, volets couleur lilas RAL4005 GL.
- de la demande de construction sur la parcelle N° 2480 à Vérossaz en zone de protection des sources et du rapport hydrogéologique
- Barman Léonie, parcelle N° 1702, pour la rénovation de la porte d'entrée et des fenêtres.
- Dély Stéphane, parcelle N° 1943, pour la construction d'un local de filtration enterré, d'une pompe à chaleur et d'un jacuzzi.
- La Poste, sur parcelle N° 61, propriétaire Commune de Massongex pour la pose d'une enseigne lumineuse.
- **Demandes de préavis**
- Tenthorey Marc-Henri, parcelle N° 1019 pour la construction d'un garage,
- Moser Bernard, parcelle N° 1019 pour le changement de fenêtres et construction d'un hangar à chevaux
- M. Bertizzolo, parcelle N° 1655, construction d'une halle.

Massongex, le 31 mars 2020

Administration communale  
La Présidente : La Secrétaire :  
Sylviane Coquoz Sandra Martin